

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AS 84 25 0117 01** Libre

Commune de Robion – Surface : 1 ha 13 a 42 ca

Saint Peyre - AL10 - AL11 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Informations complémentaires :

La production issue des biens, décrits ci-dessus, relève, pour tout ou partie, de l'Agriculture Biologique au sens de l'article L.641-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Réf : **AS 84 25 0118 01** Libre

Commune de Robion – Surface : 37 a 00 ca

Boulon - AY71 ;

Urbanisme : Naturel (PLU)

Commune de Taillades – Surface : 1 ha 23 a 54 ca

Coustelade - AK23 - AK80 - AK81 - AK84 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **13/04/2025** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

SAFER PACA

Délégation Départementale : Vaucluse
Maison de l'Agriculture, Agroparc
97 Rue des Meinajaries, CS 70013
84918 AVIGNON 9
Tel : 04 88 78 00 84

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> →

A Robion, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

